



**HAL**  
open science

# Licence Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. 2014, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE. hceres-02036935

**HAL Id: hceres-02036935**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036935>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Les métiers de l'enseignement, de  
l'éducation et de la formation

de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150007550

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Evry.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence des *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation* (MEEF) est une formation pluridisciplinaire en un an (L3) accessible à tout étudiant titulaire d'une L2 et ayant validé 120 ECTS. Elle permet l'acquisition de connaissances et de compétences dans deux champs disciplinaires, à savoir les Sciences (mathématiques, chimie, physique, SVT et histoire des sciences) et les Sciences humaines/Lettres (français, histoire-géographie) en vue de la préparation du concours de recrutement du professorat des écoles (CRPE) que permet le master *Enseigner en école maternelle et élémentaires* (EEME) proposé par l'établissement (UEVE). Cette licence permet également l'accès à des masters en lien avec le milieu éducatif, ou encore le milieu culturel et social ou journalistique.

Cette formation est accessible aussi bien en formation initiale qu'en formation continue. L'entrée se fait sur dossier et accueille actuellement 26 étudiants. Les unités d'enseignement (UE) de Sciences et de lettres représentent 40 % et 30 % respectivement des heures présentielles de la formation (258h par semestre) qui sont essentiellement dispensées sous forme de TD (60 %). Une part importante de la formation (15 %) se déroule dans des établissements scolaires (un stage obligatoire par semestre).

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *MEEF* a pour objectif premier de répondre aux exigences du concours des professeurs des écoles (CRPE). Cette formation met l'accent sur l'acquisition de compétences transversales (informatique et de langue vivante/anglais) et préprofessionnelles en lien avec les métiers de l'enseignement. Si ses étudiants viennent essentiellement de formations scientifiques (majorité de biologistes), son ouverture récente (septembre 2013) à des non scientifiques a permis d'augmenter fortement le nombre d'étudiants (de 9 étudiants en 2012 à 26 étudiants à la rentrée 2013). La mutualisation de certaines UE issues des licences de *Sociologie* et d'*Histoire* ainsi qu'un partenariat avec le Centre de Documentation Pédagogique ont fortement contribué à ce développement. Les contrôles continus semblent être privilégiés dans l'évaluation des étudiants, mais leurs modalités ne sont évoquées que sommairement dans le dossier. L'évaluation de la formation par les étudiants s'inscrit selon les modalités retenues par l'UEVE. Cependant, on peut regretter le manque d'informations concernant les grilles d'évaluation utilisées, les résultats obtenus ainsi que l'importance donnée à cette évaluation dans l'évolution de cette formation.

La licence *MEEF* est une formation bien construite, qui assure grâce à son architecture, mais aussi aux modalités de contrôle des connaissances la réussite des étudiants. La réorientation récente vers les disciplines des Sciences humaines/Lettres est très positive. Elle a permis d'augmenter l'attractivité de cette formation qui était encore récemment trop tournée vers les filières scientifiques.

Lors de la réunion de rentrée, les étudiants sont informés de l'organisation générale de cette licence, des contenus de modules et des diverses modalités de contrôle des connaissances. Des informations complémentaires sont également dispensées tout au long de l'année, via des enseignants référents. Si le tutorat ne semble pas nécessaire, la mise à niveau scientifique et littéraire est laissée aux soins des étudiants durant l'été qui précède leur rentrée. On ignore donc si le socle des connaissances attendu à l'entrée de la L3 dans les différents domaines est atteint par chacun des étudiants. Bien qu'envisagée, la mobilité internationale semble peu encouragée. Elle permettrait pourtant d'ouvrir des horizons nouveaux, notamment pour les étudiants qui ne souhaitent pas poursuivre dans les métiers de l'enseignement. La licence *MEEF* prépare essentiellement au master *EEME* qui se déroule dans l'établissement. D'autres masters en lien avec le milieu éducatif et scolaire, comme les masters *MEEF second degré* (parcours *Lycées professionnels*), *Encadrement éducatif, Pratique et ingénierie de la formation*, proposés à l'UEVE ou bien par d'autres universités peuvent être considérés comme des voies possibles pour la poursuite des études, au même titre que d'autres masters pluridisciplinaires en lien avec le domaine de l'animation, du patrimoine et du journalisme scientifique. Une insertion professionnelle au niveau Bac+3 est également possible dans les collectivités territoriales (services culture, petite enfance, scolaire...) ou dans les administrations nationales et territoriales, sous réserve naturellement de réussite au concours d'accès. Cependant, l'ouverture affichée vers ces débouchés reste encore très théorique, entre autres en raison de l'absence de stages semestriels autres que ceux proposés dans les établissements scolaires.

L'aide à l'élaboration du projet professionnel repose sur deux UE de préprofessionnalisation (avec stages obligatoires dans un établissement scolaire) et un suivi par un enseignant référent. Ce dispositif semble parfaitement satisfaisant compte tenu du nombre limité d'inscrits. Si 100 % des étudiants ont intégré un master préparant au concours CRPE à l'issue de leur L3 *MEEF*, ce pourcentage pourrait évoluer avec la récente ouverture de cette formation à des étudiants venant de cursus plus littéraires. Concernant ces étudiants, une remise à niveau dans certaines disciplines serait probablement utile, mais n'est pas évoquée dans le dossier. A part cela, le dispositif d'aide aux étudiants, développé par la mention, est satisfaisant et efficace, puisque les taux de réussite sont très élevés. On peut regretter qu'aucune information ne soit donnée quant aux taux de réussite des étudiants aux CRPE, qui représentent pourtant l'objectif principal -bien qu'indirect- de la formation, alors que les effectifs étaient jusqu'à ces dernières années modestes. La mobilité internationale pourrait être développée notamment pour les étudiants qui ne souhaitent pas poursuivre dans les métiers de l'enseignement.

Le pilotage de la formation est bien renseigné, impliquant un responsable de la formation, dont le profil et les responsabilités sont bien définis, une équipe pédagogique pluridisciplinaire, un secrétariat administratif dédié, un délégué étudiant et un vrai conseil de perfectionnement (mis en place en 2013) qui doit se réunir au minimum une fois par an. La population étudiante est issue à 81 % du bassin de recrutement de l'UEVE (département de l'Essonne et départements limitrophes) et sont à 92 % diplômés de l'établissement. Tous les étudiants ont obtenu une L2 en sciences (64 % *Biologie*, 16 % *Physique-Chimie*, 12 % *Mathématiques* et 8 % d'autres disciplines scientifiques non spécifiées). L'évaluation de la formation de la part des étudiants est indiquée comme positive à 90 %, mais l'absence dans le dossier de grilles d'évaluation et de description de l'analyse des résultats ne permet pas d'apprécier son éventuelle influence dans le pilotage de cette licence. L'autoévaluation a été menée de manière cohérente. L'AERES avait lors de la dernière vague d'évaluation émis des recommandations concernant des modifications destinées à

augmenter le nombre d'étudiants et les débouchés possibles. Ces recommandations ont été suivies par l'équipe pédagogique actuelle qui a notamment conduit à proposer cette licence dans sa forme actuelle. L'annexe au diplôme et les documents RNCP sont renseignés de manière satisfaisante, bien que parfois peu réalistes : les diplômés de la licence *MEEF* ne peuvent pas prétendre à tous les emplois mentionnés dans ces documents, car certains ne sont accessibles qu'avec un master ou bien sont conditionnés par la réussite d'un concours sélectif.

Les mesures et actions menées dans le domaine du pilotage sont très satisfaisantes. L'intervention de la commission pédagogique complète l'action du responsable de la mention. Les résultats des différentes formes d'évaluation de la formation sont bien pris en compte. La co-habilitation envisagée avec les universités de Cergy-Pontoise et Paris-Sud est à encourager puisqu'elle permettra d'augmenter la qualité et l'attractivité de cette formation.

- Points forts :
  - Architecture claire et pertinente de la formation.
  - Formation accessible aussi bien à la formation initiale qu'à la formation continue.
  - Bonne connaissance du public et de ses attentes.
  - Intégration d'enseignements de lettres (français) et de sciences humaines (histoire-géographie) dans un cursus initialement très scientifique.
  
- Points faibles :
  - Préprofessionnalisation uniquement tournée vers les métiers de l'enseignement.
  - Faible développement de la mobilité internationale.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il est recommandé de poursuivre la voie de l'ouverture vers les Sciences humaines/Lettres afin d'arriver à un meilleur équilibre entre enseignements scientifiques et non scientifiques dans la maquette.

Une co-habilitation avec les universités du bassin parisien (Cergy-Pontoise et Paris-Sud) qui proposent une formation semblable doit être encouragée. Elle permettrait une meilleure lisibilité de l'offre de formation, aboutirait probablement à améliorer la qualité des enseignements, et, par un jeu de mutualisations, limiterait le recours à des intervenants extérieurs aux seuls domaines de leur compétences.



# Observations de l'établissement

Evry, le 12 mai 2014

**Affaire suivie par :**  
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

**L'administrateur Provisoire de  
l'Université d'Evry Val d'Essonne**

**A**

**Jean-Marc GEIB  
Directeur de l'Agence d'Evaluation de la  
Recherche et de l'Enseignement Supérieur  
Section des Formations et des Diplômes**

**Objet :** Evaluation des licences vague E

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de vos rapports pour les licences suivantes :

- Mention « Biologie » ;
- Mention « Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation ».

Nous tenons à remercier l'AERES pour l'efficacité et la qualité du travail d'analyse qui a été conduit.

Ces derniers ont été transmis aux responsables des diplômes ainsi qu'aux directeurs d'UFR concernés qui n'ont pas émis d'observations.

Nous espérons que ces informations vous permettront de bien finaliser l'évaluation des formations de l'Université.



**Michel GUILLARD**  
Présidence  
UNIVERSITÉ ÉVR  
VAL D'ESSONNE

